

*Ambassade de France
au Chili*

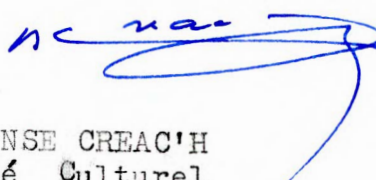
Santiago, le 5 Avril 1946

Monseigneur,

Je suis heureux de vous communiquer que le Gouvernement Français a bien voulu, cette année comme les années précédentes, accepter de subventionner la chaire de Français de l'Université Catholique. Comme vous avez prévu à partir de 1946 trois années d'études au lieu de deux, l'Ambassade avait demandé que la subvention fut portée de 41.500 pesos à 63.000 pesos. Cette demande aussi a été acceptée.

Je vous adresse donc ci-joint un chèque de 15.750 pesos correspondant au 1er trimestre 1946.

Je forme des vœux, Monseigneur, pour la prospérité de l'Université Catholique et pour le développement des études de Français, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération respectueuse.


ALPHONSE CREAC'H
Attaché Culturel

A MONSIEUR CARLOS CASANEVA
Recteur de l'Université Catholique
Alameda 340
SANTIAGO

ARCHIVO HISTÓRICO
PONTIFICIA
UNIVERSIDAD
CATÓLICA DE CHILE